

**Réunion du Conseil Municipal
En date du 7 mai 2025**

PROCES-VERBAL DE SÉANCE

Le 7 mai 2025 à 20 heures 30 s'est réuni le Conseil Municipal de la commune de Brasc, en session ordinaire, dans la salle de réunion de l'ancienne école, sous la présidence de Monsieur Jean-Charles ALIBERT, Maire.

Date de la convocation : 29 avril 2025
Nombre de conseillers municipaux en exercice : 11
Nombre de conseillers municipaux présents : 7

Conseillers présents : Jean-Charles ALIBERT, Jacques ANDREU, Jean-Marie BODT, Aurélien COSTES, René ESPITALIER, Marie-Noëlle LE ROUX, et Jean-Philippe SIRGUE.

Absents excusés : Laurent MOREAU pouvoir Jean-Charles ALIBERT, Marie-Christine CONTE pouvoir Jacques ANDREU et Magali BRIDE.

Absente : Fabienne COLAS.

Après l'appel nominatif des conseillers municipaux, M. le Maire constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte.

Le Conseil Municipal a désigné une secrétaire de séance, Mme Marie-Noëlle LE ROUX, en application de l'article L.2121-15 du CGCT.

1- Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 10 avril 2025

- Approuvé à l'unanimité

2 – Projet d'assainissement collectif du hameau de Sénils

Monsieur le Maire annonce au Conseil Municipal avoir signé la vente des parcelles D583 et D582 sur Sénils afin de réaliser la station d'épuration.

Monsieur le Maire rappelle le projet de « **Mise aux normes** de la filière d'assainissement du village de SENILS ». L'étude concernant ce projet a été menée et elle présente un projet qui a été formulé pour répondre aux besoins actuels et futurs de l'assainissement de Sénils et qui consiste en la création d'un dispositif d'assainissement de type « filtre planté de roseaux » sur les parcelles D583 et D582 pour une capacité de 33 Eh.

a) Validation du projet

- Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, émet un avis favorable pour le projet présenté.

b) Validation des devis pour la réalisation du projet

Le montant du marché pour ces travaux s'élève à 97 083 € HT

Monsieur le Maire informe l'assemblée que ces travaux sont susceptibles de bénéficier de l'aide financière du Conseil Départemental de l'Aveyron à hauteur de 30 % au titre du programme assainissement collectif des collectivités rurales.

- Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres approuve le devis et donne pouvoir à Monsieur Le Maire pour signer celui-ci.

c) Demande des subventions pour la réalisation du projet

- Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents approuve la demande des subventions et donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer celle-ci.

3 – Présentation des devis pour la réalisation d'un livre photos sur Brasc

Lors du dernier Conseil Municipal, les membres de celui-ci avaient admiré le livre photos de 100 pages sur l'Aveyron en hiver proposé par l'Association Collectif E3 de Plaisance. Au vu de celui-ci, il a été demandé un devis pour réaliser un livre de 100 pages avec des photos de Brasc avec quelques anecdotes recueillies auprès de nos anciens.

Des devis nous sont parvenus avec trois propositions : 250, 350 et 500 exemplaires.
Celui qui est retenu par le Conseil Municipal est le troisième à 500 exemplaires.

- Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve ce devis et donne pouvoir à Monsieur Le Maire pour signer celui-ci.

4 – Présentation des devis pour la mise en place d'un système de vidéosurveillance au plan d'eau

Il a été demandé un devis pour mettre le plan d'eau sous vidéosurveillance à Req'Services de Réquista. Celui-ci prévoit deux caméras à l'entrée du plan d'eau et une troisième à l'autre extrémité. Celles-ci fonctionneront H24, avec un enregistrement sur 20 jours, pour protéger et éviter les vols et dégradations du site.

- Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par **8 VOIX POUR** et **1 ABSTENTION**, émet un avis favorable et donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer le devis.

5 – Questions diverses

- Vente de divers matériels de cuisine de l'ex-cantine (cuillères, saladiers ...) pour un montant de 250 €.
- Conseil d'École RPCI pour inclure Montclar qui quitte le groupement St Juéry/Martrin.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 21 heures 45.

Le Maire de Brasc,
Jean-Charles ALIBERT



La secrétaire de séance,
Marie-Noëlle LE ROUX,

A handwritten signature in blue ink, which appears to be 'M. Noëlle Le Roux', written over a horizontal line.

Affiché le 14/05/2025,
Et mis en ligne sur www.brasc.fr